

N° Client : 6274391
N° TVA : FR36511812554

C

0464

REXEL CAHORS
4600

62 CHEMIN DE LA GRAVETTE
46000 CAHORS

Tél. : 05.65.20.30.10 Fax. : 05.65.22.69.88

LA POSTE

SD : 86500235042622T

572122 48749 10701
Y82 1/ 2 36



LE GARRIT ENERGIE ENVIRONNEMENT
LIEU DIT LALARDE
46200 MAYRAC

LE GARRIT ENERGIE ENVIRONNEMENT
LIEU DIT LALARDE
46200 MAYRAC

Echéance : 30/11/2025

Règlement : Lettre de change relevé directe.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° CL-1901-518949476-01 expédié le 29/10/2025								
Votre commande STOCK								
Agence: REXEL BRIVE LA GAILLARDE								
0010	NRGV51B517A-A2000	139,78989	32,71	94,06490	5	U	470,32	2
	DISTRIB G 1/4 ELEC. 5/2 MONO							
	Produit non repris sauf accord avec abattement							
	Sous Total HT BL n° CL-1901-518949476-01						470,32	
Notre BL n° CL-1901-959653052-01 expédié le 03/10/2025								
Votre commande CDE FIBRE Chantier n° CDE TELEPHONIQUE								
Agence: REXEL BRIVE LA GAILLARDE								
0010	GGMMSFPSX	40,56749	32,36 + 7,01	25,51722	2	U	51,03	2
	MOD SFP 1000SX LC MULTI							
	Sous Total HT BL n° CL-1901-959653052-01						61,93	
	PORT/BON DE LIV.						10,90	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors D.E.E.E.	Total H.T. D.E.E.E.	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	532,25	0,00	532,25	9,90	0,00	542,15	108,43

NET H.T.	542,15 €
Total T.V.A.	108,43 €
Net T.T.C.	650,58 €

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

En Euro FACTURE

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous
Centre de traitement des paiements BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
REXEL France /SUD EST RIB 30004 00588 00010007392 64
CENTRE DES PAIEMENTS N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.
Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans exception. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans appel préalable, et entraînera notamment le paiement par le Client d'une astreinte forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, le montant étant susceptible d'être augmenté si la Société juge que les frais de recouvrement encourus sont supérieurs au montant de l'astreinte forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le tout à compter du premier semestre de l'année, sera en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et pour le second semestre, ce qui s'appliquera au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'émission de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à l'article L50-255 du 12 mai 1989, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires. La livraison s'entend de la remise matérielle des marchandises.
Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France - 13 Boulevard du Fort de Vaux - CS 60002 - 75838 PARIS Cedex 17
SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris
Code NAF 4669 A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616

Date de Facture	31/10/2025
N° Client	6274391
N° de Facture	996246643
Montant T.T.C.	650,58 €
Date d'échéance	30/11/2025
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe